



CIRCULAIRE DE LA RENTRÉE 2020

Chers parents,

- L'école sera fermée à partir du vendredi 10 juillet.
- Pour les nouveaux parents :
La rencontre avec l'équipe enseignante et l'A P E L
est prévue le jeudi 27 août à 17h 30.
- RENTREE DES CLASSES :

A ce jour, nous ne savons absolument pas comment va s'organiser le début de l'année scolaire donc avec madame SILVESTRE, le nouveau chef d'établissement du 1^{er} degré nous avons décidé de prévoir « une rentrée échelonnée ».

Pour les élèves des CM1 et CM2	Lundi 31 août	à 10h
Pour les élèves des CE1 et CE2	Lundi 31 août	à 11h
Pour les élèves de CP	Lundi 31 août	à 14h
Pour les élèves de GS nés en 2015	Mardi 1 septembre	à 9h
Pour les élèves de MS nés en 2016	Mardi 1 septembre	à 9h 30
Pour les élèves de PS nés en 2017	Mardi 1 septembre	à 10h
Pour les élèves de TPS nés en 2018	Jeudi 3 septembre	à partir de 8h 45

- Horaires à respecter
pour les classes ELEMENTAIRES et les classes MATERNELLES. :

Lundi : 8h 45 - 11h 45 et 13h 30 - 16h 30

mardi, jeudi, vendredi : 8h 30 - 11h 45 et 13h 30 - 16h 30

Fermeture des portes 10 minutes après l'heure d'entrée.
Nous vous rappelons que tous les retards ne doivent être qu'exceptionnels.

- Services à disposition :

Garderie : à partir de 7h 30 et le soir jusqu'à 19h 15

Garderie du mercredi : organisée par « Rives de Charente » de 7h45 à 13h (possibilité de prendre le repas sur place) dans les locaux de l'école puis après dans des écoles prévues par le centre de Loisirs.

Self pour les classes primaires.

Service à l'assiette pour les classes maternelles.

- **Contrat de scolarisation pour les enfants nés en 2018 et pour certains nés en 2017 selon les besoins.**

Ce contrat a été écrit pour les enfants pas propres le jour de leur entrée à l'école. Madame TREUIL organisera avec vous un rendez-vous.

Pendant la sieste, les couches sont toujours autorisées.

- **L'organisation pédagogique :**

Madame LECACHEUR est la nouvelle enseignante nommée à la suite du départ de madame LEVIN pour ROYAN. Plusieurs enseignantes m'ont exprimé le souhait de vouloir changer de niveau de classe. Vous trouverez donc au-dessous la nouvelle organisation pédagogique pour la rentrée.

- TPS/PS : Madame TREUIL
- PS/MS : Madame GAUTRAUD
- MS/GS : Madame BOURRINET
- GS : Madame **FORGERON**
- 2 classes de CP : Mesdames **BONNIN-GIRY** et ROUSSEAU
- 2 classes de CE1 : Mesdames CHAUVEAU et **LONGEAU**
- 2 classes de CE2 : Mesdames BAUDIN et VERDOUX-ZORZOLI
- 2 classes de CM1 : Mesdames LECACHEUR et PARINET
- 2 classes de CM2 : Mesdames LETOURNEL et RICHARD

- **La répartition des élèves** dans les classes se fait en conseil des maîtres.
- **La garderie** commencera dès le lundi 31 août.
- **Les fournitures** achetées par l'école ainsi que les livres et fichiers seront distribués aux enfants en partie le jour de la rentrée et facturés avec la contribution des familles ainsi que la coopérative scolaire. Une réduction exceptionnelle sera faite sur les fournitures scolaires.
- **Les papiers administratifs et comptables** seront donnés à la rentrée. Les règlements seront à joindre avec le document comptable qui sera remis le jour de la rentrée à votre enfant.
Un formulaire sera remis aux élèves de cycle 3 pour les autorisations de sortie.
- **L'école ouvrira le mardi 18 août.** Je vous conseille de consulter le site www.saintemarthe-chavagnes.com.

Il me reste à vous remercier sincèrement pour toutes les marques de sympathie en cette fin d'année singulière. Toutes ces années au sein de cette école ont fait de moi un chef d'établissement épanoui et une femme heureuse.

Merci à tous d'y avoir contribué.

BEL ETE ET BON REPOS !

Marie Françoise PAULY
Chef d'établissement 1 er degré